

FONDS RÉGIONS ET RURALITÉ - VOLET 2 : DÉVELOPPEMENT TERRITORIAL

Rapport annuel d'activité 2025-2026

Période du 1^{er} avril 2025 au 31 mars 2026

La MRC du Haut-Richelieu présente son rapport annuel d'activité pour la période du 1^{er} avril 2025 au 31 mars 2026, préparé à l'intention de la population et des instances gouvernementales. Ce document rend compte des actions réalisées dans le cadre du Volet 2 – Développement territorial du Fonds régions et ruralité (FRR) financé par le ministère des Affaires municipales et de l'Habitation (MAMH).

EN UN COUP D'ŒIL

5 011 221 \$ Aide financière 2025-2028	2 061 370 \$ Montant engagé 2025-2026	1 078 475 \$ Montant versé 2025-2026
--	---	--

Bilan des activités

Au cours de l'année 2025-2026, la MRC a concentré ses efforts sur l'élaboration de son Cadre d'intervention pour la vitalité du territoire 2025-2028, conformément aux nouvelles exigences du Volet 2 du Fonds régions et ruralité. Dans ce contexte de transition, les principales réalisations ont consisté à structurer les interventions et à préparer la mise en œuvre des priorités d'intervention. Certaines initiatives structurantes ont également été soutenues et sont présentées à l'annexe 1 du présent document.¹

Réalisations principales

- Organisation des travaux nécessaires à l'élaboration du Cadre d'intervention pour la vitalité du territoire 2025-2028;
- Élaboration d'un diagnostic territorial et identification des enjeux du Haut-Richelieu;
- Détermination des axes d'intervention en cohérence avec les enjeux identifiés;
- Coordination entre la MRC et ses partenaires pour les priorités d'interventions;
- Mise en place des mécanismes de gouvernance de l'aide financière allouée (processus d'approbation incluant la détermination des critères d'analyse des projets);
- Réflexion sur les interventions prioritaires en développement économique, touristique et territorial visant à répondre aux enjeux identifiés.

Soutien et financement d'initiatives structurantes

- Appui à des projets contribuant au développement économique et territorial (Tournée des municipalités - International de Montgolfières, Grand défi Pierre-Lavoie, Symbiose du Haut-Richelieu);
- Poursuite des ententes avec les partenaires clés, notamment NexDev/Tourisme Haut-Richelieu et la Chambre de commerce et de l'industrie du Haut-Richelieu (CCIHR);
- Maintien d'un effet structurant pendant la période de transition.

¹ Consulter l'annexe 1 pour la liste complète des projets soutenus.

Activités de consultation et de concertation du milieu

JANVIER 2026	Sondage auprès des municipalités (maires et directions générales) portant sur la vision et les priorités régionales
11 FÉVRIER 2026	Séance de travail avec le conseil de la MRC sur l'élaboration du Cadre d'intervention, la vision et les priorités d'intervention
9 MARS 2026	Rencontre avec NexDev pour les précisions sur les priorités et des cibles à fixer
11 MARS 2026	Adoption du Cadre d'intervention 2025-2028 par le conseil de la MRC
16 MARS 2026	Rencontre avec le MAMH pour la présentation du Cadre

Atteinte des objectifs et retombées

Au cours de l'année 2025-2026, la MRC se trouvait dans une phase transitoire consacrée à l'élaboration de son Cadre d'intervention 2025-2028. Aucune cible formelle n'était encore définie durant la période couverte par le présent rapport. Les efforts ont donc porté sur la structuration de l'intervention future et sur le maintien d'actions concrètes soutenant le développement du territoire.

Les initiatives soutenues ont néanmoins généré des retombées significatives, en cohérence avec les anciennes et nouvelles priorités du Cadre d'intervention :

Positionnement économique et touristique

Soutien aux mandats de développement économique et touristique confiés à NexDev

Dynamisation et rayonnement du territoire

Appui à des événements d'envergure tels que la Tournée des municipalités de l'International des Montgolfières et La Boucle du Grand défi Pierre-Lavoie, favorisant l'attractivité et la fréquentation

Développement durable et innovation

Poursuite de projets comme la Symbiose industrielle du Haut-Richelieu, contribuant à l'optimisation des ressources et à la transition écologique

Renforcement des capacités des entreprises

Initiatives comme le Séjour intensif « leader », visant à soutenir le développement du leadership et la croissance des entreprises locales

Amélioration de la planification territoriale

Interventions en aménagement et développement du territoire comme l'accompagnement des municipalités locales et la supervision de différents exercices de planification

Les activités de consultation et de concertation ont permis d'établir un diagnostic territorial et de préciser les priorités d'intervention qui guideront les actions futures. Le Cadre d'intervention 2025-2028, incluant cibles et indicateurs, est entré en vigueur le 1^{er} avril 2026, soit après la période couverte par le présent rapport.

En somme, les retombées de l'année 2025-2026 se traduisent principalement par :

- le maintien et le renforcement d'initiatives structurantes;
- la mobilisation des partenaires;
- la mise en place des bases nécessaires à une intervention stratégique plus ciblée pour les années subséquentes.

Perspectives

L'année 2026-2027 marquera le début de la mise en œuvre du Cadre d'intervention 2025-2028. Ce Cadre repose sur des priorités visant à renforcer la vitalité économique du territoire, à soutenir l'innovation et la productivité, à valoriser la culture et le tourisme ainsi qu'à assurer une approche concertée et intégrée du développement territorial. Les interventions de la MRC s'inscriront dans une logique de continuité et d'alignement des initiatives existantes avec ces nouvelles orientations stratégiques.

Le rôle de NexDev | Développement économique Haut-Richelieu demeurera central dans la mise en œuvre des priorités liées au développement économique, notamment en matière d'accompagnement des entreprises, d'innovation, d'attraction d'investissements et de structuration de projets à valeur ajoutée. Les initiatives en développement touristique et culturel, réalisées en collaboration avec les partenaires du milieu, contribueront à renforcer le rayonnement du territoire.

La mise en œuvre reposera également sur la mobilisation accrue des acteurs du territoire et des municipalités locales, la MRC entendant favoriser l'émergence de nouveaux partenariats selon les priorités identifiées. En effet, afin de soutenir l'atteinte des objectifs du Cadre, la MRC pourrait recourir à des appels de projets ciblés, permettant de stimuler le dépôt d'initiatives variées. Ces appels contribueront à :

- encourager l'innovation et la diversification économique;
- soutenir les initiatives locales et régionales;
- favoriser la participation de nouveaux promoteurs et partenaires;
- maximiser les retombées des investissements sur le territoire.

Par ailleurs, les projets structurants amorcés en 2025-2026 s'inscrivent directement dans les priorités du Cadre et seront appelés à évoluer afin d'en accroître l'impact.

Bilan financier du 1^{er} avril 2025 au 31 mars 2026

Le bilan financier présente la situation globale des fonds alloués et utilisés au cours de la période visée.

Solde reporté de l'année précédente	s.o.
Montant engagé pour la mise en œuvre du projets	2 061 370 \$
Montant versé	1 078 475 \$
Solde à verser	982 895 \$
Dépenses liées à l'élaboration et la mise en œuvre du Cadre d'intervention	4 222 \$
Montant versé	4 222 \$
Solde à verser	0 \$
Dépenses d'administration	0 \$
Intérêts générés pour la période de référence	597 \$

Dépenses liées à l'élaboration et la mise en œuvre du Cadre d'intervention

Les dépenses engagées pour l'élaboration et la mise en œuvre du Cadre d'intervention comprennent les ressources professionnelles, les honoraires, les activités de consultation publique ainsi que les démarches de concertation avec les partenaires. Les dépenses effectuées et admissibles sont précisées à l'Annexe 2.

Ententes sectorielles

Aucune entente sectorielle financée par le FRR n'a été conclue ou signée par la MRC pour la période de référence.

Délégation

Le conseil de la MRC a délégué partiellement à NexDev | Développement économique Haut-Richelieu le développement local et régional. Cette délégation a été approuvée par le MAMH le 2 décembre 2015. Toutefois, la gestion de l'enveloppe du FRR n'est pas déléguée à l'organisme et est conservée à la MRC.

Pour la période du 1^{er} avril 2025 au 31 mars 2026, le financement de la MRC à NexDev totalise 2 130 451 \$, dont 929 472 \$ provenant du Volet 2 du FRR.

Annexe 1 - Projets soutenus pour la période 2025-2026

Entre le 1^{er} avril 2025 et le 31 mars 2026, huit projets ont été soutenus par la MRC avec l'aide financière accordée par le volet 2 du FRR. Le tableau ci-dessous les regroupe selon les priorités d'intervention en vigueur durant la période de transition.

Projet et bénéficiaire		Coût total	Engagé	Versé	Solde à verser
Priorité 2025 — Positionner le Haut-Richelieu comme pôle industriel et touristique à valeur ajoutée					
1 et 8	Développement économique régional				
	NexDev Développement économique Haut-Richelieu	1 395 170 \$	771 415 \$	771 415 \$	0 \$
2	Développement touristique régional				
	NexDev Développement économique Haut-Richelieu	735 281 \$	158 057 \$	158 057 \$	0 \$
3	Aménagement et développement du territoire				
	MRC du Haut-Richelieu	471 281 \$	88 550 \$	88 550 \$	0 \$
4	Tournée des municipalités 2025-2026				
	International de montgolfières de Saint-Jean-sur-Richelieu	236 650 \$	112 000 \$	0 \$	112 000 \$
5	La Boucle Grand défi Pierre-Lavoie 2026				
	Ville de Saint-Jean-sur-Richelieu	625 000 \$	500 000 \$	0 \$	500 000 \$
Priorité 2025 — Exercer un leadership mobilisateur					
6	Symbiose industrielle du Haut-Richelieu				
	Chambre de commerce et de l'industrie du Haut-Richelieu	500 348 \$	380 348 \$	45 453 \$	334 895 \$
Priorité 2025 — Agir à titre de facilitateur et d'accélérateur auprès des entreprises					
7	Séjour intensif « leader » 2025-2027				
	Chambre de commerce et de l'industrie du Haut-Richelieu	65 000 \$	51 000 \$	15 000 \$	36 000 \$
TOTAL		4 028 730 \$	2 061 370 \$	1 078 475 \$	982 895 \$

Les montants « engagés », « versés » et « soldes à verser » du tableau concordent avec le bilan financier global. Les priorités identifiées sont celles qui étaient en vigueur pendant la période visée par le présent rapport d'activité.

Annexe 2 – Dépenses liées à l'élaboration et la mise en œuvre du Cadre d'intervention

Pour l'exercice 2025-2026, seules les dépenses d'élaboration sont à déclarer et ont déjà été versées.

Registre des dépenses admissibles

N°	Type de dépense	Titre du poste / de la dépense (et bénéficiaire ou fournisseur)	Domaine et priorité d'intervention	Dates (début / fin)	Montant (\$)
1	Ressources humaines	Diagnostic socioéconomique du territoire MRC du Haut-Richelieu	S.O.	Début : Janvier 2026 Fin : Mars 2026	1128,75
2	Ressources humaines	Coordination et rédaction MRC du Haut-Richelieu	S.O.	Début : Janvier 2026 Fin : Mars 2026	2550,98
3	Ressources humaines	Activités de concertation MRC du Haut-Richelieu	S.O.	Début : Février 2026 Fin : Mars 2026	541,80
TOTAL					4221,53

Extrait du procès-verbal
de la séance ordinaire
du 10 juin 2026

Séance ordinaire du conseil de la Municipalité régionale de comté du Haut-Richelieu tenue le dixième jour de juin deux mille vingt-six, à dix-neuf heures trente (19h30), à l'endroit ordinaire des séances, à laquelle sont présents son honneur, M. Éric Latour, préfet et maire de Saint-Jean-sur-Richelieu, et les conseillers régionaux suivants:

M. Réal Ryan, préfet suppléant et maire de Noyan, M. Yves Barrette, Saint-Alexandre, Mme Suzanne Boulais, Mont-Saint-Grégoire, M. Gaétan Fortin, Saint-Valentin, M. Bruno Paquette, Saint-Blaise-sur-Richelieu, M. Serges Lafrance, Henryville, M. Jacques Desmarais, Saint-Paul-de-l'Île-aux-Noix, M. Jacques Lavallée, Sainte-Anne-de-Sabrevois, M. Jacques Lemaistre-Caron, Lacolle, Mme Mélanie Ménard, Venise-en-Québec, M. Jean Vasseur, Saint-Sébastien, M. Mario van Rossum, Sainte-Brigide-d'Iberville et, conformément à l'article 210.27 de la Loi sur l'organisation territoriale municipale (L.R.Q., c.0-9), Mme Mélanie Dufresne, conseillère régionale.

Substitut : M. David Branch pour M. Chad Whittaker, Clarenceville.

Le conseil siégeant avec quorum sous la présidence de M. Éric Latour, préfet.

Également présente : Mme Joane Saulnier, directeur général et greffier-trésorier.

Résolution 17878-26

FRR volet 2 (2025-2028) - Rapport annuel d'activités

CONSIDÉRANT l'article 32 de l'Entente relative au Fonds régions et ruralité intervenue entre le ministère des Affaires municipales et de l'Habitation (MAMH) et la MRC du Haut-Richelieu ;

EN CONSÉQUENCE;

Sur proposition du conseiller régional M. Mario van Rossum,
Appuyée par la conseillère régionale Mme Suzanne Boulais,

IL EST RÉSOLU:

QUE le préambule de la présente en fasse partie intégrante;

QUE le conseil de la MRC du Haut-Richelieu adopte le rapport annuel d'activités 2025-2026 à transmettre au MAMH relativement au Fonds régions et ruralité (FRR), le tout retrouvé sous la cote « document 4.3 » des présentes.

ADOPTÉE

Signé : Éric Latour, préfet

Signé : Joane Saulnier, directeur général et greffier-trésorier

COPIE CERTIFIÉE CONFORME
Le directeur général et greffier-trésorier

Me Joane Saulnier
MRC du Haut-Richelieu